VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN,

Robert G. Guerard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DU JUGE RENE T. BEAUREGARD.

A L'ENCAN, LE 25 AVRIL, A MIDI, A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, 311 RUE BARONNE,

LA SUPERBE RESIDENCE, No 2512 RUE CHESTNUT,

Entre les rues Deuxième et Troisième, Ayant un Terrain de 30 Pieds, s'Ouvrant sur la rue Deuxième.

La Résidence est moderne, ayant larges Piazzas devant et sur le côté, grand Vestibule de Réception, Salons Doubles, Bibliothèque, Salle à Manger, Office de Sommelier, Cuisine, Lavoir, etc. : huit Chambres à Coucher et deux Chambres à Bain au premier étage ; intérieur magnifiquement fini, toutes les commodités modernes eau chaude partout : connections d'égout : Bâtisse dans la cour, avec Buanderie, etc.

SUPERBE TERRAIN POUR BATIR CONTIGU,

Mesurant 50 Pieds de Face à la rue Chestnut et 115 Pieds de Profondeur, Terrain Elevé, bien Niveié, et Magnifiques Palmiers.

Terrain sur la rue Troisième, entre les rues Chestnut et Camp,

Ayant Grande Bâtisse dans le Fond, Originalement Servant comme Ecurie et Remise pour Voitures.

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans daté et signé du 17 mars 1911, No 95,775—Succession du juge René T. Beauregard—le procédéral de vente à l'enchère publique, MARDI, 25 avril 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir :

A. Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 167, borné par les rues Chestnut, Camp, Deuxième et Troisième, mesurant comme suit, 84' 2" 4" de face à la rue Chestnut, commençant à un point, 55' 7" de la rue Deuxième sur une profondeur sur la ligne de coté vers la rue Deuxième de 114' 9", avec une autre largeur de 55' 7" sur une ligne parallèle à la rue Chestnut, avec une autre profondeur de 30' faisant face à la rue Deuxième sur une largeur totale dans le fond de 139' 7" 4" avec une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Troisième de 144' 9".

B. Une certaine portion de terre située dans le même District et ilet que la propriété premièrement décrite, mesurant comme suit, commençant à un point 64' 5" 4" de la rue Troisième, ayant une façade de 50' à la rue Chestnut, la même largeur dans le fond, par une profondeur entre lignes parallèles de 115' 1".

C. Une certaine portion de terre, située dans le même District et ilet que la propriété premièrement décrite mesurant comme suit : Commençant à un point 115' 1" de l'encoignure des rues Chestnut et Troisième, ladite portion de terre mesurant 29' 8" de face à la rue Troisième, la même largeur dans le fond, sur une profondeur entre lignes parallèles de 114' 5" 4".

Le tout conformément à un plan d'arpentage de la propriété entière ci dessus décrite, dressé par C. Milo Williams, voyer, le 15 avril 1905 et annexé à un acte pardevant Charles Sonlat, notaire, le 17 avril 1905.

Le droit est réservé de vendre la propriété toute ensemble, ou en partie comme ci-dessus.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a payable en un an ou en deux et trois ans à l'option de l'acquéreur ; la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par un billet ou billets de l'acquéreur en son propre ordre, et par lui endossé, portant 6 pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité.

L'acquéreur devant assumer les taxes de l'année 1911 et de payer pour l'acte de vente pardevant Edgar Grima, notaire et déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication.

On ne sera admis que sur carte.

ROBERT G. GUERARD, Encanteur,

G. T. Beauregard et W. Winn Wight, avocats.

26mars—avril—2 9 16 23 25

Fitzpatrick & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Contenu de la demeure de feu Benjamin F. Howell. No 946 rue Robin, coin Constance.

A l'encan, MARDI, 2 mai, à 11 h. a. m.

PAR HARRY W. FITZPATRICK Encanteur, Bureau 404 rue Carondelet—Dans l'affaire de la Succession de Benjamin F. Howell, No 96,413 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, conformément à un ordre de l'Honorable Porter Parker, juge de ladite Cour, en date du et signé à la Nouvelle-Orléans, Lne, le 15 avril 1911, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je vendrai à l'enchère publique, seul ou un inventaire enregistré, les meubles suivants

Piano dit cabinet grand Emerson, ameublements de chambre à coucher en chêne et en noyer avec armoire à glace, beaux meubles de salle à manger, jolie commodite en porcelaine beau lit en cuivre, ressorts en acier, matelas feutre, lit de plumes, miroirs, cabinets de cheminées, machine à écrire Underwood, valise liers en chêne, lavabos, chiffonnières, pendule coucou, monuisquaires, berceuses, éventail électrique de plafond courant alternant, armoires en acajou, beau porte-chapeau en chêne, sofas, divans, couches, réfrigérateur Monitor B, linoléum, machine à coudre de Singer Drop Head, calorifère instantané, cabinet de médecine jardinières, vases, ornements, tuyau de jardin, berceuses de galerie une douzaine Rose Bushes, stove à gaz Jewel, Range Charter Oak, coffre-fort, ustensiles, rugs, rideaux nattes, capères, etc., etc., vache Jersey de première qualité

Conditions—Comptant. Dépôt refusé.

HARRY W. FITZPATRICK.

19 avril—19 23 30—mai 1 2

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur dans les Quatrième et Sixième Districts.

Jolie Résidence Simple à 2 Etages,

No 2126 RUE BRAINARD.

Deux Terrains Vacants Sur l'Avenue Napoléon.

Succession de Horace Valins.

No 92,144—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO—W. H. Fitzpatrick, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet—JEUDI, le 18 mai 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 23 juin 1910 et signé le 23 juin 1910, comme il est amendé par décret de la Cour Suprême dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante sera vendue—

1° Deux certains lots de terre avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situés dans le Six ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Napoléon et la rue Berlin, les rues St-George et Green, lesquels lots sont désignés par les Nos 7 et 8 et contigus et mesurant chacun 30 pieds de face à l'avenue Napoléon sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes égales et parallèles, étant la propriété acquise par le demandeur en règle de la "Municipal Improvement Company, Limited", en vertu de l'acte passé le 20 février 1897, pardevant T. G. Spitzfaden, alors un notaire en la Nouvelle-Orléans, et enregistré dans le livre des transferts 168, F. 348.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon qui en dépendant, situés dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Brainard, Joséphine, Jackson et Carondelet, lequel lot est désigné par le lot No 9 et mesurant 27' 5" 2" de face à la rue Brainard sur une profondeur de 122' 7" 2" entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par le demandeur en règle de la Methodist Episco. a Church, South, McGehee, chargé en vertu de l'acte daté du 22 novembre 1900, enregistré en le Bureau des transferts, livre 182, fol. 56.

Les améliorations comprenant une résidence simple à deux étages, connue comme No 2126 rue Brainard, contenant vestibule de reception, salon double, salle à manger, office pour "Butler," cuisine au rez-de-chaussée, au premier étage vestibule, quatre chambres, chambre à bain et cabinet de toilette.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance du prix en deux paiements égaux représentés par billets à recevoir, tirés par l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossée, payables en un et deux ans respectivement de la date de l'adjudication et portant intérêt au taux de 8 0/0 par an, de la date jusqu'au paiement. L'acquéreur devant se lier en cas de procès sur les dits billets ou n'importe quelle partie de cela de payer 5 0/0 sur le montant de tel procès et aussi de promettre de tenir la propriété assurée et de transférer la police d'assurance au porteur du billet ou billets, jusqu'au paiement final de cela. L'acte de vente devant contenir le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, et le paiement desdits billets et intérêt, aussi l'honoraire d'avocat, les frais des primes d'assurance, etc., devant être garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue ; l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété exigibles en l'année 1911, et déposer 10 0/0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication ; l'acte de vente et frais de certificats, aux frais de l'acquéreur, pardevant Bussière Rouen, notaire.

MM. Fred Adolph et Walter E. Adolph et MM. Carroll, Henderson & Carroll, avocats.

16 avril—16 23 30—mai 7 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de Valeur et Rémunérative

Dans le Quatrième District. Splendide Offre pour Placement.

Cette Maison Simple en Bois à 2 Etages,

Bien Construite, No 2817 Rue Tchoupitoulas.

Aussi la Bâtisse Contiguë Connue Comme la Crescent Manufacturing Co,

COTTAGE DOUBLE EN BOIS,

Nos 3031-3033 rue Laurel, coin de la rue Huitième.

COTTAGE SIMPLE, No 3029 Rue Laurel.

Succession de Mme Joséphine Barnard, Veuve de Nicholas Stauder, et als., vs. Mme Mary Schaefer

No 96,134—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO. — W. H FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 338 rue Carondelet—JEUDI, le 11 mai 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, le jugement rendu et lu en Cour ouverte le 27 mars 1911, le jugement signé en Cour ouverte le 31 mars 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés suivantes seront vendues—

Premier—Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No — (autrefois l'ilet No quarante-sept du vieux Faubourg Livaudais) borné par les rues Laurel, Constance (autrefois Live Oak), Septième et Huitième, ledit lot de terre est désigné par la lettre A sur un plan dressé par H. W. W. Reynolds, député-voyer de ville, annexé à un acte de vente par Mme Joséphine Stauder et als à Stefano Russo pardevant Benjamin Ory, notaire, le 24me jour d'août 1908, ledit lot lettre A d'après ledit plan formant l'encoignure des rues Laurel et Huitième, et mesurant vingt-neuf pieds et deux pouces de face à la rue Laurel, la même mesure en largeur sur la ligne du fond sur une profondeur et façade à la dite rue Huitième, de soixante-quatre pieds entre lignes parallèles.

Ledit lot A est composé de la portion de façade des lots désignés sur un plan de Henry Moelhausen, voyer, daté du 4 mars 1844 et déposé en l'étude de L. Herman, ancien notaire, par les Nos 11 et 12 dudit ilet.

Les améliorations comprennent un cottage double connue comme Nos 3031-3033, rue Laurel, coin de la rue Huitième, contenant 3 chambres et cuisine, citerne, etc., de chaque côté.

Deuxième—Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et ilet que le lot en ceci dessus premièrement décrit, désigné sur le plan ci-avant mentionné par H. W. W. Reynolds, député-voyer de ville de la date du 30 mai 1908, par la lettre B, ledit lot lettre B est contigu, au lot lettre A, ci-dessus mentionné, et mesurant d'après ledit plan dix-huit pieds quatre pouces sur ladite rue Laurel, la même mesure en largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de soixante-quatre pieds, entre lignes parrallèles. Ledit lot lettre B, est composé d'une portion des lots désignés sur un plan par Henry Moelhausen, voyer, daté du 4 mai 1844, déposé en l'étude de L. Herman, ancien notaire, par les Nos 11 et 12 dudit ilet.

Les améliorations comprennent un cottage simple connu comme No 3029 rue Laurel, contenant 3 chambres et cuisine, citerne, etc.

Troisième—Trois certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent: situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 51 A, bornés par les rues Tchoupitoulas, Washington, Sixième et Livaudais, lesquels lots de terre sont désignés par les Nos 27, 28 et 29 du dit ilet et mesurent ensemble quatre-vingt douze pieds, un pouce et trois lignes de face à la rue Tchoupitoulas, quatre-vingt dix pieds en largeur dans le fond sur cent onze pieds, deux pouces et une ligne de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Sixième, et cent trente pieds, huit pouces et quatre lignes sur la ligne de côté vers la rue Washington, le tout d'après un plan dressé par A. Castaing, architecte, le 16 janvier 1884, une copie duquel est annexée à un acte passé pardevant Omer Villeré, notaire, le 21ième jour de février 1884 et aussi d'après un devis d'arpentage dressé par Albert G. Blanchard, député-voyer de ville, le 29 août 1884, le certificat duquel est annexé à un acte de vente par George Scheurmann à Nicholas Stauder, passé pardevant Charles J. Théard, notaire, le 22 mars 1886.

Les améliorations comprennent une résidence simple en bois à deux étages, connue comme No 2817 rue Tchoupitoulas, contenant au premier étage 4 chambres, chambre à bain, vestibule, gaz, escalier dans le fond ; au rez-de-chaussée 4 chambres, cuisine office, gaz et vestibule ; aussi contiguë à la bâtisse connue comme la Crescent Manufacturing Company contenant bureau, "rectifying concern", etc.

Conditions—L'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété exigibles en l'année 1911, et devant déposer 10 0/0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication, les loyers devant être collectés et retenus par les vendeurs jusqu'au passage de l'acte de vente, l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant James Boyd Grinage, notaire.

G. G. Kronenberger, avocat pour le demandeur.

9 avril—9 16 23 30—mai 7 11

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

INTERDICTION DE ROBERT DORSEY, SR.

No 94,526—Cour Civile de District—Division A—Robert Dorsey, Jr., et al., vs. Robert Dorsey, Sr.

TROIS TERRAINS DE CHOIX

RUE BURDETTE,

Entre Panola et Sycamore, Ilet Rue Fern,

A l'Encan, à la Bourse des Propriétés Foncières,

JEUDI, 20 AVRIL 1911.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de l'interdiction de Robert Dorsey Sr intitulée Robert Dorsey Jr et als vs Robert Dorsey Sr, dossier No 94,526, ledit ordre daté et signé du 16 mars 1911, et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, le 20 avril 1911, la propriété ci-après décrite, à savoir : Trois certains lots de terre situés dans le Septième District de cette ville, autrefois Carrollton, dans l'ilet No 285, borné par les rues Burdette, Panola, (autrefois Cypress) Sycamore (autrefois Neuvième) et Fern (autrefois Washington), esquels dits lots sont contigus et mesurent chacun trente (30) pieds de face à la rue Burdette sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt (120) pieds. Lesdits lots étant numérotés de trois à cinq inclusivement. Conditions—Acquéreur devant assumer les taxes de 1911, payer pour l'acte de vente incluant les frais de certificat requis pardevant W. F. Brewer, notaire, au moment de l'adjudication, déposer 10 0/0 (sans intérêt) du prix d'achat avec

J. L. Onorato

Encanteur, 910 rue Gravier.

German-American Savings Bank & Trust Co., Curatrice, 622 rue du Canal.

Ivy G. Kittredge, avocat pour la Curatrice.

19 mars—19 26—av 2 9 16 20

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bon Terrain pour Bâtir.

TROISIEME DISTRICT.

PAR KERNAGHAN ET CORDILL — W. A. Kernaghan, Encanteur, Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, le 20 avril 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 31 mars 1911, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans la succession de Robert Cox, No 96,310, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les dépendances y appartenant, situé dans le 3ème District de cette ville, désigné comme lot No 16 de l'ilet No 1063, borné par l'avenue St Roch, les rues Miro, Music et Galvez, sur un plan par Edgar Pillié, de la date du 12 mars 1900 et mesurant 32 pieds 1 pouce de face à la rue Music sur 105 pieds 1 pouce de profondeur entre lignes parallèles. Propriété qui s'améliore.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, 20 pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant Robert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

C. C. Friedrichs, avocat.

9 avril—9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE DOUBLE.

Nos 3101-3103 rue Ste-Anne, Coin Salcedo.

Succession de François Barbarin.

No 96,098 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, & CORDILL W. A. Kernaghan, Encanteur — Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 4 mai 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 31 mars 1911, de l'Honorable Porter Parker, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le joli cottage double en bois Nos 3101 3103 rue Ste Anne, encoignure Salcedo, contenant 4 chambres, etc., de chaque côté, bâti sur un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne Salcedo, Dumaine et Lopez, connu comme l'ilet No 414, et désigné comme lot No 16, formant l'encoignure des rues Ste Anne et Salcedo, et mesurant 29 pieds et 1 pouce de face à la rue Ste Anne sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, d'après un plan dressé par J. F. Braun, architecte, le 12 juin 1885, un devis duquel est annexé pour référence à un acte pardevant A. S. Beck, notaire, le 7 mai 1887. Dans un bon boisnage et près des lignes de chars.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer et payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes dues et exigibles en 1910 et 1911. Dix pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, aux frais de l'acquéreur.

C. C. Friedrichs, avocat.

2 avril—2 9 16 23 30—mai 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de partage de Quatre Beaux Terrains.

PAR KERNAGHAN & CORDILL,— W. A. Kernaghan, Encanteur— Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 4 mai 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 27 mars 1911, et signé le 31 mars 1911 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de Belisarius Benachi et als, versus Marie Botassi et al, No 96,248, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains lots de terre vacants dans l'ilet No 872, dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, borné par les rues St-Ferdinand, N. Roman, Port et N. E. Prieur, désigné par les lettres W, X, Y et Z sur un plan de C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 24 mars 1909 ; lesquels dits lots sont contigus et mesurant chacun trente deux pieds neuf pouces de face à la rue St-Ferdinand sur cent trente-et-un pieds six pouces deux lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles. Le lot W étant le plus près du coin de la rue N. Roman et étant à une distance de 105 pieds dudit coin.

Dans un voisinage qui s'améliore.

Conditions—Comptant ; l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant Charles Schneidau, notaire, aux frais de l'acquéreur.

2 avril—2 9 16 23 30—mai 4

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Deuxième District,

Portant le No municipal 1006 rue Moss, coin de la rue Bell (Dans l'ilet borné par l'ave. nue Hagan et la rue St-Philippe.)

Victor Carambat vs Pierre Duran.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 96,297 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 27 avril 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par le Bayou St-John ou Moss (autrefois St-John) et la rue St-Philippe, désigné comme lot No 3 de l'ilet No 464, sur un plan fait par George De Armas, député-voyer de ville, en date du 12 mars 1896, et d'après lequel plan ledit lot ou portion de terre forme le coin des rues Moss et Bell et mesure en mesure américaine quarante-deux pieds dix pouces de face à la rue Moss, soixante-et-un pieds six pouces de largeur sur la ligne du fond sur une profondeur et façade sur la rue Bell, de cent pieds et une profondeur sur la ligne de l'autre côté vers la rue St Philippe de cent pieds et deux pouces.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant ; l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 0/0 sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

O. S. Livaudais, avocat du demandeur.

24 mars—24 25 31—avril 7 13 21 26 27

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Maison

—ET—

PARTS D'ACTIONS

DANS LA SUCCESSION DE

Mme JOSEPHINE STAUDER.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division D—No 95,278.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO.—W. H. Fitzpatrick, Encanteur.—Bureau No 338 rue Carondelet — MERCRDI, le 19 avril 1911, à 10:30 heures a. m., à la Bourse de Vente de Fitzpatrick & Co. No 404 rue Carondelet, près de la rue Perdido, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 5 avril 1911, dans l'affaire ci dessus intitulée, les meubles suivants seront vendus—

Un lot de meubles de chambre, ornements, miroirs, statues, etc., un piano Mendehlson, tabouret pour piano, une machine à coudre, un lot d'ustensiles de cuisine, glacière, etc.

Aussi huit dixièmes d'une action du fonds-capital préférée de la New Orleans Brewing Co., de la valeur au pair de quatre-vingts dollars ($80.00), d'après certificat No 902, daté du 7 mars 1902. Deux-dixièmes d'une action du fonds-capital commune de la New Orleans Brewing Co., de la valeur au pair de vingt dollars ($20.00) d'après certificat No 840, daté du 7 mars 1902.

Conditions—Comptant, et livraison immédiate.

G. G. Kronenberger, avocat.

8 avril—8 16 19

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un partage. Sans limite ou réserve. No 2212-16 Avenue Tulane.

Grande résidence double à deux étages, contenant huit chambres de chaque côté, ayant grand terrain, écurie, hangars, bâtisses dans le fond, etc., contigues. Mme Mary Cullen, épouse de Marsh Hematreet vs Mme Celeste Deichmann, veuve de Dennis Cullen. No 95,690. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A. Par RAMSEY & DANZIGER, C. A. Ramsey, Encanteur, Bureau 341 rue Carondelet, le 16 Mai 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, cette ville, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre lu et rendu en Cour ouverte, le Quatrième jour d'avril 1911 et signé le 10me jour d'avril 1911 par T. C. W. Ellis juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et à moi adressé, à savoir :

Deux certains lots de terre, situés dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 45, lesquels sont bornés par les rues Commune, Gravier, Galvez et Miro. Lesdits lots sont désignés par les Nos 19 et 20, et mesurent chacun trente-trois pieds un pouce de face à la rue Commune (maintenant avenue Tulane) sur 120 pieds de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc.

Conditions—Comptant ; l'acquéreur devant assumer les taxes de l'année 1911 et payer pour l'acte de vente pardevant George W. Flynn, notaire, et faire 10 0/0 de dépôt au moment de l'adjudication avec

RAMSEY & DANZIGER,

Encanteurs.

Flynn & Dimitry, avocats pour le demandeur.

Félix J. Dreyfus, avocat pour le défendeur.

14 avril—14 16 23 30—mai 7 14 16

Ernest A. Carrère.

Annonce Judiciaire. Vente de Succession de Nouveau Cottage Double, Nos 2721-2723 rue Première, entre les rues Magnolia et Clara, l'ilet rue Philip. JEUDI, le 20 avril 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne. Succession de Mme Pierce Mouchon. No 95,147 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur —Bureau No 806 rue Perdido—JEUDI, le 20 avril 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre lu, daté et signé du 14 mars 1911, par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir — Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Première, Philip, Magnolia et Clara, ledit lot est désigné par le No Trois, sur un certificat d'arpentage dressé par W. D. Elam, député voyer, Septembre 1910, et mesure trente pieds, de face à la rue Première sur profondeur de quatre-vingt onze pieds, huit pouces entre lignes parallèles. Les améliorations sont connues par les Nos 2721-2723 rue Première et comprenant un cottage double neuf en bois, couvert en ardoises, avec allée, pavée de chaque côté, contenant 4 chambres, chambre à bain, gaz et connections d'eau, hangar, etc., de chaque côté. Loué $24 par mois. Conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, à condition de crédit représentée par billets à recevoir de l'acquéreur, payables en un et deux ans après date, avec intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis en leurs paiements par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec les clauses usuelles de sécurité, incluant le pacte de non aliénando et la stipulation de dix pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant si c'est placé entre les mains d'un avocat pour collection après leur maturité. L'acquéreur devant assumer ce taxes de 1911 et payer pour tous certificats. L'acte de vente passé pardevant George J. Untereiner, notaire au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, et déposer 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de l'adjudication.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur,

806 rue Perdido.

19 mars—19 26—avril 2 9 16 20

VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 96,122—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

SUCCESSION DE THOMAS FINEGAN.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée Succession de Thomas Finegan, dossier No 96,122, ledit ordre daté et signé du 13 avril 1911 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, JEUDI, le 18 mai 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété foncière ci-après décrite :

Premier—Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'étendue autrefois connue comme le "Brooklyn Warehouse Company Property," désigné comme lot numéro deux de l'ilet numéro cent vingt-neuf, borné par l'avenue Opelousas (autrefois rue Market), l'avenue Sidell (autrefois rue Jackson) et les avenues Atlantique et Pacifique, mesurant vingt-sept pieds, cinq pouces de face à l'avenue Opelousas (autrefois rue Market) sur une profondeur de cent vingt pieds. Les améliorations portent le numéro municipal 1027 avenue Opelousas et consistent d'une bâtisse en bois à un étage, contenant trois chambres et cuisine.

Deuxième — Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot numéro onze, de l'ilet numéro cent quarante-six, borné par l'avenue Sidell (autrefois rue Jackson), la rue Homer, les avenues Elmira et Belleville (autrefois Chestnut) sur un plan dressé par Arthur De Armas, voyer, daté du 28 février 1870, déposé pour référence en l'étude de W. H. Seymour, notaire en cette ville, ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Homer sur cent vingt-huit pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine. Les améliorations portant le numéro municipal 816 rue Homer et consistant d'une bâtisse en bois à un étage contenant deux chambres et cuisine.

Troisième — Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet numéro cent vingt et un, comprenant en l'avenue Opelousas (autrefois rue Market), l'avenue Sidell (autrefois rue Jackson) River, (autrefois Jefferson), et l'avenue Brooklyn, (autrefois rue Madison), mesurant quatre vingts pieds, six pouces et deux lignes de face à l'avenue Brooklyn (autrefois rue Madison) sur cent vingt quatre pieds, sept pouces de face et profondeur à l'avenue Opelousas (autrefois rue Market) sur une profondeur inconnue sur le côté opposé vers l'avenue Sidell (autrefois rue Jackson), le divisant de la propriété vendue par J. H. Finnegan à Mme Philip Hann, ou consigné, et sur le fond par la ligne de Mossy, ou assigné, les dites mesures toutes plus ou moins. Les améliorations consistant de trois maisons doubles, Nos 701-03 avenue Brooklyn et Nos 705-07 avenue Brooklyn et 709-11 avenue Brooklyn. 701-03, 705-07 contenant deux chambres et cuisine de chaque côté, et 709-11 contenant trois chambres et cuisine de chaque côté.

Quatrième—Un certain lot de terre avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situé dans le Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississippi, désigné comme lot numéro Cinq de l'ilet numéro Vingt-trois, autrefois l'ilet numéro Six, borné par les rues Patterson, Lavergne, Verret et Delaronde, mesurant, en mesure française, trente pieds de face à la rue Patterson sur cent trois pieds neuf pouces et quatre lignes sur la ligne le divisant du lot numéro Quatre et cent trois pieds, neuf pouces en profondeur sur la ligne le divisant du lot numéro Six, les améliorations portant les numéros municipaux 423-25 Avenue Général Meyer (ou la rue Patterson) et consistant d'une maison simple en bois.

Cinquième—La moitié d'un intérêt indivis en un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District (autrefois Algier) de cette ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Belleville (autrefois Chestnut), Vallette (autrefois rue Gosselin), l'avenue Pelican (autrefois la rue Peter) et la rue Alix, désigné comme lot numéro dix, de l'ilet numéro 33 (autrefois l'ilet numéro ——) mesurant trente deux pieds de face à la rue Belleville, (autrefois rue Chestnut) sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, mesure américaine. Les améliorations portent les numéros municipaux 339-41 rue Belleville et consistant d'une maison double contenant six chambres, chambre à bain, et bâtisses dans le fond de chaque côté.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1911, les frais des certificats et les frais de l'acte de vente pardevant William J. Hennessey, notaire. Les loyers réservés au vendeur jusqu'au passage de l'acte de vente, et la vente sujette aux baux existant. Un dépôt de 10 pour cent (sans intérêt) du prix d'achat devant être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. Onorato

Agent de Propriétés Foncières, 910 rue Gravier.

16 avril—16 23 30—mai 7 14 18

Freed & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D—No 95,987.

Succession de Joseph P. Cammack.

Joli Cottage Double, Nos 2937-39 rue Berlin.

Cottage Simple à deux étages, 4233 rue Claiborne, coin Berlin.

Un Terrain, rue Magnolia, entre l'avenue Louisiana et Delachaise.

A l'Encan